

Commission pour le patrimoine culturel (« COPAC »)

**Vu la loi du 25 février 2022 relative au patrimoine culturel ;
Vu le règlement grand-ducal modifié du 9 mars 2022 déterminant la composition, l'organisation
et le fonctionnement de la commission pour le patrimoine culturel ;**

Attendu que les immeubles sis 24-26, rue du Centre à Ehlange se caractérisent comme suit :

La ferme (GEN) est située dans le noyau historique d'Ehlange, comme l'indique déjà le nom de la rue « rue du Centre ». L'immeuble est implanté de manière marquante dans un virage à 90 degrés que l'ancienne rue principale fait à cet endroit. En effet, en venant du sud, on se dirige tout droit vers la ferme, qui est un élément urbanistique important qui cerne l'espace-rue. L'ensemble est implanté parallèlement à la rue, légèrement en retrait, et se compose d'une maison d'habitation flanquée à sa droite par des annexes agricoles implantées suivant le même alignement, formant ainsi une ferme en longueur (Streckhof) (TYP).

Il semble que la ferme soit déjà visible sur la carte de Ferraris (1771-1778)¹, bien que le linteau de la porte d'entrée porte la date de 1784. Toutefois, le linteau de la porte en façade postérieure porte la date de 1614 et il est possible que ce linteau provienne d'une construction antérieure. Sur le premier plan cadastral (entre 1820 et 1850) la ferme est cependant clairement inscrite². À cette époque, la maison était alors encore flanquée d'une annexe de part et d'autre. En effet, sur les anciens plans cadastraux figure toujours un long corps de bâtiment, implanté le long de la rue, sur une seule parcelle cadastrale. Vers 1950, il y a une première division en trois parcelles, abritant chacune un bâtiment. L'annexe à gauche de la maison d'habitation (elle portait la date de 1810 sur la clé de voûte de son portail de grange³) a été entre-temps transformée en habitation et ne fait plus partie de la ferme. De nos jours, l'ensemble de la ferme se compose alors des deux parties, à savoir la maison d'habitation et les annexes agricoles adossées à sa droite.

La façade principale de la maison d'habitation est divisée de manière bien proportionnée et harmonieuse en trois travées d'ouvertures, dont celle de droite abrite l'entrée. Quant à la travée de gauche, elle est un peu plus à l'écart, ce qui est caractéristique pour cette typologie de maison (PDR/TLP). Les fenêtres présentent des encadrements en pierre naturelle, caractéristique de l'architecture du XVIII^e siècle, à savoir des pierres sobres, sans décorations, avec une simple feuillure et avec un linteau droit surmonté par un arc segmentaire (AUT/PDR). L'encadrement de l'entrée est mis en évidence par un encadrement plus élaboré. Ainsi, il est mouluré et présente des crossettes supérieures. Le linteau portant l'inscription « 1784 » est surmonté par une petite baie d'imposte (AUT/PDR). La porte d'entrée en bois et verre semble dater du milieu du XX^e siècle. L'agencement de la façade arrière est semblable à celui de la façade principale, à savoir trois travées d'ouvertures, dont une abrite une porte d'accès. Les encadrements des fenêtres reprennent aussi les caractéristiques de ceux en façade avant (AUT/PDR). Quant à l'encadrement de la porte arrière, il est

¹ KBR, planche 225 Soleuvre, 1771-1778

² Administration du cadastre et de la topographie, feuilles cadastrales historiques, Reckange, E2.

³ INPA, ancien inventaire de la commune de Reckange, fiche datée juillet 1981.

assez sobre, avec une simple moulure et de légères crossette supérieure, et avec une inscription qui reprend la date de 1614⁴. La porte en bois semble dater du début du XX^e siècle. La façade postérieure présente aussi un accès à la cave.

La maison a conservé sa structure bâtie historique, à savoir les murs porteurs, des divisions horizontales et verticales, la cave, une partie de la charpente (AUT/PDR/EVO). Certains de ses éléments sont d'origine, d'autres datent de transformations qui ont eu lieu au cours des siècles⁵. L'agencement intérieur est caractéristique de ce type de ferme et de la région. Il comprend un long couloir qui dessert, d'un côté, la maison et, de l'autre, les annexes agricoles, et qui mène à une porte ouvrant sur l'arrière-cour (TLP). Au rez-de-chaussée, le couloir donne accès à la cuisine, à partir de laquelle on peut accéder aux autres pièces. La disposition du mur et de l'escalier dans la partie arrière de la maison laisse suggérer que des modifications ont été apportées à cette partie au fil du temps, peut-être que la cuisine était ouverte sur le couloir (EVO). Au premier étage, les divisions sont similaires à celles du rez-de-chaussée, à savoir qu'il n'y a pas de couloir central, mais un palier qui mène à une pièce, à partir de laquelle on peut accéder aux autres pièces. En outre, la maison présente également divers éléments de finition historiques tels que le carrelage en damier dans le couloir, les revêtements des sols en bois, une armoire encastrée (Takeschaf) ou encore des portes en bois (AUT/PDR). Certains de ces éléments sont sans doute d'origine (fin XVIII^e siècle), tandis que d'autres résultent de transformations, tel que l'escalier en bois avec sa rampe qui semble dater du début du XX^e siècle (AUT/PDR/EVO). D'autres éléments sont probablement cachés par des habillages, tels que l'évier encastré en cuisine.

La façade sur rue des annexes agricoles présente des ouvertures de diverses tailles et formes, correspondant à leur fonction et typiques pour ce genre de construction : des portes d'accès, de petites fenêtres pour aérer et illuminer les étables, un portail de grange en arc aplati, des ouvertures d'aérations sous la toiture (AUT/PDR/EVO/TLP). Le pignon oriental présente deux petites baies d'aération sous la toiture et deux fenêtres au rez-de-chaussée (ajoutées ultérieurement). Le chaînage d'angle harpé est bien visible sur le coin. Pendant la première moitié du XX^e siècle, une partie de la grange a été agrandie vers l'arrière⁶. Certains encadrements de baies en pierre naturelle sont encore visibles dans la façade postérieure (AUT/PDR/EVO). Les charpentes des annexes sont historiques et probablement de leur époque de construction respective, sinon d'une des phases de transformation (AUT/EVO).

Malgré les transformations que la ferme a subies au fil des siècles, elle a globalement conservé une grande partie de son authenticité et elle est un important témoin de l'architecture traditionnelle et rurale de la localité d'Ehlinge. Ainsi, l'immeuble présente, d'un point de vue historique, architectural, artisanal, social et urbanistique, un intérêt public à être protégé.

Critères remplis : authenticité (AUT), genre (GEN), typologie (TYP), période de réalisation (PDR), typicité du lieu ou du paysage (TLP), évolution et développement des objets et sites (EVO).

⁴ L'origine de cet encadrement n'est pas connue. Il est possible qu'il provienne d'une maison antérieure.

⁵ Seule une analyse approfondie pourra donner des indications plus précises quant à la datation de ces éléments et travaux.

⁶ Administration du cadastre et de la topographie, Bodenkarte, Ehlingen – Wickringen, 1901-1914.

Administration du cadastre et de la topographie, case-croquis n°2265 de l'exercice de 1949-50.

La COPAC émet à l'unanimité un avis favorable pour un classement en tant que patrimoine culturel national des immeubles sis 24-26, rue du Centre à Ehlinge (nos cadastraux 420/1360 et 420/2015).

Présent(e)s : Andrea Binsfeld, Beryl Bruck, Christina Mayer, Christine Muller, Claude Clemes, Claudine Arend, Gaetano Castellana, Gilles Surkijn, Heike Pösche, Jean-Claude Welter, Marc Schoellen, Michel Pauly, Patrick Bastin, Paul Ewen.

Luxembourg, le 26 mars 2025